



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 127513

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les dix mesures-phares présentées le 10 janvier 2012 par le club des villes et territoires cyclables en vue de développer le vélo comme alternative à la voiture individuelle. Parmi ces propositions, le lancement d'une campagne de communication annuelle sur le thème « le vélo quotidien, c'est bon pour la santé ». On estime en effet qu'une pratique de 12 % à 15 % à l'horizon 2020 (niveau actuel de nombreuses villes européennes) permettrait d'engranger une économie de 15,4 milliards d'euros par an. Il lui demande si le Gouvernement entend s'engager en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127513

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 939

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)